

❑ **ORTHO 4 N° 1 : La terminaison des noms féminins.**

► Généralement, les mots féminins se terminent par la lettre –E.

SAUF : une brebis, une fourmi, une nuit, une perdrix, une souris, une clé, une acné, une toux, la bru, la glu, la tribu, la vertu.

► Les noms féminins **terminés par –té ou –tié n’ont pas de –E final.**

Ex : quantité / amitié

SAUF : dictée, montée, pâtée, portée, butée, jetée, nuitée, tous les mots indiquant une contenance : pelletée...

❑ **ORTHO 4 N° 2 : L’accord sujet-verbe : les cas particuliers**

► **Tous les sujets sont au féminin**

→ l’accord se fait au féminin pluriel.

Ex : Maud, Perrine et Julie sont venues me voir.

► **Un des sujets est au masculin**

→ L’accord se fait au masculin pluriel.

Ex : Julie, Perrine et Bastien sont venus me voir.

► Les sujets sont à **différentes personnes**

→ la 2^{ème} personne l’emporte sur la 3^{ème}

→ la 1^{ère} personne l’emporte sur la 2^{ème} et la 3^{ème}.

Ex : Elle et toi, vous vous entendez bien. / Lui, toi et moi nous nous entendons bien.

► Les sujets **s’excluent ou s’ajoutent**

→ l’accord se fait au singulier ou au pluriel, selon le sens.

Ex : Le rouge et jaune sont mes couleurs préférées.

Pierre ainsi que Pauline viendront te voir.

Ni la pluie ni le vent ne l’empêchent de courir.

► Le sujet est **un pronom relatif**

→ L’accord se fait avec ce pronom : on regarde le genre et le nombre de son antécédent, le mot qu’il remplace.

Ex : Moi qui n’ai rien vu, je veux savoir.

J’ai vu les voitures qui sont entrées en collision ce matin.

► **Cas du sujet collectif**

Lorsque le sujet contient un **nom collectif** (qui représente un grand nombre de personnes ou d’objets), l’accord peut être problématique.

→ Le verbe est au singulier lorsque le sujet est : on, rien, personne, nul, aucun, chaque, la foule, tout le monde

→ Il se met au pluriel quand le sujet est : peu, plusieurs, certains, trop ; beaucoup, les autres...

Ex : Tout le monde connaît son secret. / Peu le comprennent.

❑ ORTHO 4 n° 3 : les noms terminés en oir/oire

► Les noms qui se terminent par –oire sont **féminins**.

Ex : une histoire, une baignoire, la gloire

► Les noms qui se terminent par –oir sont **masculins**.

Ex : un manoir, le pouvoir, le désespoir, le devoir...

► Exceptions : un **accessoire**, un **auditoire**, un **conservatoire**, un **déboire**, un **grimoire**, un **interrogatoire**, un **ivoire**, un **laboratoire**, un **oratoire**, un **promontoire**, un **réfectoire**, un **répertoire**, un **réquisitoire**.

ORTHO 4 n° 4 : le mot TEL

► Il peut être **déterminant indéfini**. Il s'accorde en genre et en nombre avec le GN qu'il détermine.

Ex : Il l'a rencontrée dans tel lieu et à telle date.

► Il peut aussi être un **pronom indéfini**. Il est singulier et s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, exprimé ou non.

Ex : Tel est pris qui croyait prendre.

► Il peut être également **adjectif qualificatif** et s'accorde en genre et nombre avec le nom auquel il se rapporte. Dans ce cas, il peut :

→ Exprimer une **intensité**

Ex : Je n'ai jamais eu une telle peur (= une si grande peur).

→ **Reprendre ce qui a été** dit précédemment.

*Ex : Il affirme que Luc a eu raison de démissionner. Tel n'est pas mon avis.
(= A mon avis, Luc n'a pas eu raison de démissionner)*

ORTHO 4 n° 5 : le mot NUL

On le trouve dans les phrases de forme **négative**.

► Il peut être **déterminant indéfini**. Il est **singulier** et s'accorde en genre avec le GN qu'il détermine.

Ex : Il n'a nul besoin de ce gadget ! (accord avec besoin, masculin singulier)

Il n'a nulle envie de ce gadget ! (accord avec envie, féminin, singulier)

► Il peut aussi être un **pronom indéfini**, il s'accompagne alors de la particule **NE**. Il est singulier et s'accorde en genre avec son antécédent, exprimé ou non.

Ex : Nul n'est censé ignorer la loi. Nul ne le sait.

❑ ORTHO 4 n° 6 : le pluriel des noms composés

Ce sont des noms **formés de deux ou trois mots** (*bateau-mouche, pomme de terre, gentilhomme*). Pour les accorder, il faut identifier la classe grammaticale de chaque mot puis être attentif au sens du nom composé.

► **L'adjectif et le nom se mettent au pluriel**

Ex : un rouge-gorge/ des rouges-gorges (adjectif+nom)

un chou-fleur/ des choux-fleurs (nom+nom)

► **Le nom peut ne pas s'accorder en fonction du sens.**

Ex : une pomme de terre/ des pommes de terre (des pommes qui sont dans la terre)

un arc-en-ciel/ des arcs-en-ciel (des arcs dans le ciel)

► **Le verbe et les mots invariables ne s'accordent pas.**

Ex : un tire-bouchon/ des tire-bouchons (verbe+nom)

un laissez-passer/ des laissez-passer (verbe+verbe)

une arrière-boutique/ des arrière-boutiques (adverbe+nom)

► **Quand le mot est formé d'un verbe suivi d'un nom, le verbe reste invariable et le nom s'accorde en fonction de son sens.**

Ex : un chasse-neige/ des chasse-neige (des machines qui chassent la neige)

un sèche-cheveux/ des sèche-cheveux (le nom est toujours au pluriel)

► **Cas particuliers** : monsieur/messieurs, madame/mesdames, bonhomme/bonshommes, gentilhomme/gentilshommes

□ ORTHO 4 n° 7 : Les déterminants numériques

Ce sont des déterminants qui indiquent un nombre.

► Accord : ils sont **invariables SAUF vingt et cent.**

Mille est toujours invariable.

Ex : les mille euros de la cagnotte sont perdus.

Vingt et cent s'accordent lorsqu'ils sont multipliés par un nombre et qu'il n'y a plus rien après.

Ex : quatre-vingts euros (= quatre fois vingt)

quatre-vingt-cinq euros (= quatre fois vingt+ cinq)

trois cents euros

trois cent soixante euros

► Trait d'union : quand on écrit un nombre, on met un trait d'union entre les unités et les dizaines sauf si elles sont reliées par ET.

Ex : quatre-vingt-trois euros/ trente et un euros (pas de trait d'union)

► Remarque : millier, million, billion, trillion, milliard sont de noms qui s'accordent.

Ex : des millions d'étoiles.